

## Centre Communal d'Action Sociale

**Où nous écrire ?**

CCAS  
Hôtel de Ville  
13380 Plan de Cuques

**Où nous trouver ?**

CCAS  
Allée Plein Sud Bât B4  
13380 Plan de Cuques

**Accueil du Public :**

Du Lundi au Vendredi  
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

**Tél. 04 91 10 42 00 – Fax 04 91 05 30 62**  
**ccas@plandecuques.fr**

## CARTE R.T.M. 3<sup>ème</sup> ÂGE TARIF RÉDUIT

Cette carte permet aux seniors de bénéficier d'un tarif réduit sur le coût des transports du Réseau RTM Marseille / Allauch / Plan de Cuques.

**Où s'adresser ?**

Au Point Information RTM Métro La Rose à Marseille

**Qui peut en bénéficier ?**

Toute personne de 65 ans ou plus, résidant sur la commune de Plan de Cuques.

**Quels documents présenter ?**

- Carte d'identité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile datant de plus de 6 mois
- Photo d'identité en couleur
- Livret de famille (personne ayant le justificatif de domicile au nom du conjoint)

**Quel coût ? Quel délai ? Quelle validité ?**

La Carte TRANSPASS est gratuite, elle est délivrée immédiatement. Le droit au Tarif Réduit est accordé pour une durée de 2 ans.

## Centre Communal d'Action Sociale

**Où nous écrire ?**

CCAS  
Hôtel de Ville  
13380 Plan de Cuques

**Où nous trouver ?**

CCAS  
Allée Plein Sud Bât B4  
13380 Plan de Cuques

**Accueil du Public :**

Du Lundi au Vendredi  
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

**Tél. 04 91 10 42 00 – Fax 04 91 05 30 62**  
**ccas@plandecuques.fr**

## CARTE R.T.M. 3<sup>ème</sup> ÂGE TARIF RÉDUIT

Cette carte permet aux seniors de bénéficier d'un tarif réduit sur le coût des transports du Réseau RTM Marseille / Allauch / Plan de Cuques.

**Où s'adresser ?**

Au Point Information RTM Métro La Rose à Marseille

**Qui peut en bénéficier ?**

Toute personne de 65 ans ou plus, résidant sur la commune de Plan de Cuques.

**Quels documents présenter ?**

- Carte d'identité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile datant de plus de 6 mois
- Photo d'identité en couleur
- Livret de famille (personne ayant le justificatif de domicile au nom du conjoint)

**Quel coût ? Quel délai ? Quelle validité ?**

La Carte TRANSPASS est gratuite, elle est délivrée immédiatement. Le droit au Tarif Réduit est accordé pour une durée de 2 ans.